

## ■ Frais de séjour

- Tarifs consultables en ligne sur [www.paris.fr/casvp](http://www.paris.fr/casvp)  
**L'établissement est habilité à l'aide sociale légale**, permettant une prise en charge du prix de journée en cas d'insuffisance de ressources.

## ■ Nos plus

**sont inclus dans le prix de journée :**

- des prestations de coiffure et d'esthétique participant au bien-être de chacun-e,
- des interventions paramédicales (pédicurie, kinésithérapie, examens biologiques et radiologiques ordinaires...),
- une aide psychologique pour les résident-es ou leur famille.

## ■ Informations utiles

### Résidence l'Oasis

11 – 15, rue Laghouat 75018 Paris  
Tél. 01 42 23 99 32 • Fax 01 42 51 35 56  
Courriel : [casvp-ehpad-oasis@paris.fr](mailto:casvp-ehpad-oasis@paris.fr)

### Moyens d'accès

- Métro Ligne 4 – station Château Rouge  
Ligne 12 – station Marcadet-Poissonniers ou Marx Dormoy
- Bus Ligne 31 – arrêt Château Rouge  
Ligne 56 – arrêt Château Rouge  
Ligne 60 – arrêt Pont Marcadet
- RER Station Gare du Nord

### Renseignements

Prioritairement auprès de l'Ehpad,  
à défaut auprès du CASVP par courriel  
[casvp-did-sdspa@paris.fr](mailto:casvp-did-sdspa@paris.fr)

### Retrait des dossiers d'admission

Téléchargement en ligne sur [www.paris.fr/casvp](http://www.paris.fr/casvp),  
retrait auprès de l'Ehpad, ou auprès  
du Centre d'action sociale Ville de Paris  
de votre arrondissement.



CENTRE D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE PARIS



Résidence  
**l'Oasis**

Établissement  
d'hébergement  
pour personnes  
âgées dépendantes  
au cœur de la ville  
dans le 18<sup>e</sup> arrondissement

MAIRIE DE PARIS  
CENTRE D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE PARIS

TOUTE L'INFO  
au 3975\* et  
sur [PARIS.FR](http://PARIS.FR)

\* 0,05 € par minute + le prix normal de l'appel

Conception : Mission communication du CASVP - Août 2018  
Photos © CASVP





**S**ITUÉE DANS LE 18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT, un havre de paix au cœur du quartier animé de la Goutte d'Or, la résidence l'Oasis propose 119 chambres individuelles. **Les chambres** de 20m<sup>2</sup> sont équipées d'un lit médicalisé, d'une penderie et d'une salle d'eau avec douche. Le mobilier peut être modulé (table, chevet, fauteuil de repos, chaise...). Chaque résident-e peut personnaliser la décoration de sa chambre. **Un personnel qualifié** s'attache à assurer un service de qualité pour l'ensemble des prestations. **La prise en charge des résident-es** se fait dans le respect des droits et libertés et selon un accompagnement personnalisé. **L'informatisation des dossiers des résident-es** garantit l'individualisation du parcours de soin dans sa globalité. **La télémédecine** permet des consultations médicales spécialisées sans déplacement des résident-es.

## ■ Sérénité et bien-être : des lieux de vie dédiés à la convivialité, à la détente et à l'autonomie

- Chaque étage dispose d'une salle à manger équipée d'une télévision.
- Un restaurant et un salon avec télévision sont aménagés au rez-de-chaussée.
- Salles d'activités, espaces d'animation, salon de coiffure et d'esthétique sont répartis entre les étages.
- L'établissement dispose d'un jardin d'été et d'un patio ombragé, ainsi que d'une grande salle climatisée.

## ■ Des prestations hôtelières de qualité sont incluses dans le prix de journée

- Les repas, préparés sur place, sont servis dans le restaurant du rez-de-chaussée ou dans les salles à manger d'étage, selon le souhait et les capacités du-de la résident-e. Les menus tiennent compte des goûts et des régimes alimentaires.
- Le nettoyage des chambres et l'entretien du linge personnel sont assurés par l'établissement. Le linge hôtelier est fourni.
- L'établissement dispose d'une chambre d'hôtes (studio aménagé) qui peut accueillir les familles pour une ou plusieurs nuits afin qu'elles puissent aisément venir visiter leur proche.



## ■ Une équipe médicale à votre écoute pour une qualité des soins au quotidien

- Une équipe médicale assure une surveillance 24 h | 24, sous la responsabilité d'un-e médecin coordonateur-riche.
- Le suivi médical des résident-es est assuré gratuitement par les médecins de la résidence. Chaque résident-e reste toutefois libre de conserver le-la médecin traitant-e de son choix. L'établissement prend alors en charge sa rémunération sur la base du tarif conventionnel de secteur I.
- Les commandes et la délivrance des médicaments sont effectuées par la résidence.

### Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et | ou de troubles apparentés

- L'unité de vie protégée propose 20 chambres où les résident-es peuvent bénéficier :
  - d'un accompagnement par un personnel attentif dans tous les moments de la vie quotidienne,
  - d'une protection des ouvertures pour une circulation en toute sécurité,
  - d'une terrasse thérapeutique pour la promenade et l'éveil des sens.

## ■ Une animation variée pour une vie sociale et culturelle dynamisée

- L'équipe d'animation au service des résident-es propose de nombreuses activités récréatives, individuelles ou collectives, stimulant les capacités manuelles, cognitives et favorisant la créativité (revue de presse, ateliers manuels, art floral...).
- Des professionnel-les et des bénévoles offrent également des activités thérapeutiques et de détente (conférences, balnéothérapie, gymnastique douce...).
- Des sorties sont aussi régulièrement organisées (Jardin des Plantes, croisière sur la Seine, musées, rencontres intergénérationnelles, participation à la vie de quartier...).